

Cf. document de candidature soumis au jury pour la sélection finale (AMIDEX-dossier.selection)

NOTE DELTA

Porté par l'Université d'Aix-Marseille, le projet A*MIDEX vise à permettre à cette dernière d'intégrer le top 100 mondial des établissements d'enseignement supérieur et de recherche d'ici à 10 ans.

Son programme d'exécution pendant la période probatoire 2012-2016 est en parfaite cohérence avec la politique de l'Université d'Aix-Marseille et en synergie avec la stratégie exprimée dans le contrat pluriannuel 2012-2017 conclu avec l'Etat, en application de l'article 711-1 du Code de l'Education.

Ce contrat comporte également des engagements des organismes de recherche envers les unités mixtes de recherche dont ils assument la cotutelle avec l'Université d'Aix-Marseille.

Enfin, la plupart des organismes (CNRS, Inserm, CEA, IRD) sont aussi partenaires d'AMU dans le projet A*MIDEX, renforçant ainsi de façon effective une collaboration de site déjà exemplaire.

1. FINANCEMENT DU PROJET

Dans le dossier A*MIDEX sélectionné par le jury international, nous avons demandé une dotation en capital à hauteur de 1,447 milliard d'euros qui se décompose en deux parties¹ :

-une dotation en capital correspondant aux projets Labex 1 et Labex 2 obtenus ou /et en cours de soumission, estimée à 656,3 M€ et générant un intérêt annuel, au taux de 3,413%, de 22,4 M€

- une dotation en capital correspondant aux projets d'A*MIDEX (hors Labex) estimée à 761,8 M€ et générant un intérêt annuel de 26 M€.

Suite aux décisions du gouvernement concernant les actions Initiatives d'excellence (Idex) et Laboratoires d'excellence (Labex) dont les sélections sont terminées, A*MIDEX pourra disposer des moyens suivants accordés par l'Etat au titre de la période probatoire de 4 ans :

- Les intérêts d'une dotation non consommable (DNC) de 750 M€ du 1^{er} mars 2012 au 29 février 2016 soit 102,39 M€. Cette DNC inclut à compter du 1^{er} mars 2012 la DNC de 244,29 M€ accordée par l'Etat aux Labex mentionnés à l'annexe 2.
- A cette aide récurrente s'ajoute une aide initiale correspondant à la reprise des engagements sur les Labex 1 de l'AMU. Cette aide est constituée :
 - de 2,3 M€ au titre des crédits consommables engagés sur les Labex 1 (conventions de préfinancement)

¹ Projections financières réalisées par le porteur de projet en vue du dossier de soumission, sur des règles de calcul qui n'engagent que lui-même.

-de 1 868 969 € au titre des intérêts générés par la dotation non consommable affectée aux Labex 1 entre le 1^{er} mai 2011 et le 29 février 2012.

Pendant la période probatoire (1er mars 2012- 29 février 2016) A*MIDEX dispose donc de moyens s'élevant à 102,39 M€ plus 4 168 969 € au titre des Labex 1 soit : 106 558 969 M€.

2. REVISION DU PROJET

La réduction de la DNC totale d'A*MIDEX induit nécessairement une révision du projet. Le jury avait donné 9 notes A et 3 notes B sur l'ensemble des 12 critères au dossier de candidature d'A*MIDEX. Il nous recommande de renforcer notre leadership en Méditerranée, et d'améliorer l'offre de formation du site en termes de cohérence et de synergie, maintenant que la fusion des trois universités dans AMU est achevée. Enfin il recommande de veiller à la mise en œuvre des processus de transformation du site grâce à une gouvernance unifiée et efficace (3 B).

Les autres critères (concernant le potentiel scientifique, les instruments, leviers stratégiques proposés dans A*MIDEX, etc...) ont été très favorablement notés (9 A). Pour conserver la cohérence du projet, tous les leviers stratégiques de la transformation seront donc maintenus.

La réduction de la DNC impose cependant une révision à la baisse de quelques projets. Cette dernière concerne essentiellement les « postes », proposés dans A*MIDEX, où les Labex eux-mêmes ont déjà aussi planifié de nombreuses dépenses. C'est ainsi que le nombre de chaires d'excellence, de personnels additionnels à recruter pour la recherche ainsi que de projets à financer par appel à projets (AAP), nécessitant des « packages » (personnels, investissement, fonctionnement) seront légèrement réduits. Par contre, l'instrument « Académie d'Excellence » sera moins affecté, excepté le nombre de bourses de post-docs, doctorants et masters qui sont déjà largement proposés dans les Labex. Il en est de même des relations socio-économiques où A*MIDEX maintiendra financièrement autant que possible ses deux objectifs phares : le fonds de transfert pour favoriser la recherche partenariale et la mise en place de la « maison de l'innovation et de la technologie », commune entre les académiques et les industriels dans le domaine de la micro-nano-électronique et de la sécurité numérique.

Ces principes de révision ont conduit à la ventilation financière annuelle présentée dans le tableau ci-après. Les détails figurent aux tableaux 2 à 7 de l'annexe 3.

OBJECTIFS STRATEGIQUES	FONDS & PROJETS	ACTIONS	Dotation A*MIDEX (Rappel: propositions dossier de soumission)		Dotation A*MIDEX: propositions révisées		Contributions des Labex		Contributions partenaires	Ressources externes	
RECHERCHE	FONDS ETOILES MONTANTES	Chaires environnées (package)	5 chaires	2	3 chaires	1.2	2 chaires				
	FONDS EMERGENCE & INNOVATION	Projets	6 projets	4	3 projets	2.0					
	FONDS INTERDISCIPLINAIRE	Projets	4 projets	2.8	2 projets	1.4					
	TOTAL				8.8		4.6		2.5	55.2	12.0
FORMATION	ACADEMIE D'EXCELLENCE	Management et développement		0.4		0.6					
		Master classes et services aux étudiants		0.5							
		Soutien à l'innovation pédagogique		2.5			1.25				
		Bourses de mobilité (Master)		0.4			0.25				
		Bourses étudiants internationaux (Master)		0.4			0.25				
		Bourses PhD		1.9			1.65				
TOTAL				6.0		4.0		0.8	48.0	12.0	
IMPACT SOCIO-ECONOMIQUE	FONDS DE TRANSFERT	Projets	3 projets	1.2	2 projets	0.8					
	PROJET HIT			3.8		2.7					
	TOTAL				5.0		3.5		1.0	42.0	9.25
INTERNATIONALISATION	FONDS INTERNATIONAL	Projets	3 projets	1.2	2 projets	0.8					
	TOTAL				1.2		0.8		0.5	9.6	
POLITIQUE RH	POLITIQUE DE RECRUTEMENT PROACTIVE	Chaires environnées: packages (hors salaire)	5 chaires	2.0	4 chaires	1.6					
	MANAGEMENT DES TALENTS	Politique d'intéressement (pour attirer et retenir les meilleurs professeurs, chercheurs, IATOS, ITA)		2.0		1.6					
	TOTAL				4.0		3.2		3.0	16.0	0
GOUVERNANCE MANAGEMENT	Coûts de personnel et de mission			1		1			2	0	
	TOTAL				1		1		2,0		
TOTAL				26.0 M€		17.1 M€		7.8 M€	172.8 M€	33.25 M€	

Sur proposition du comité de pilotage d'A*MIDEX, la ventilation pourra être réajustée selon la progression des actions. La cohérence des actions d'A*MIDEX, particulièrement avec celles des Labex, sera assurée par le comité de pilotage d'A*MIDEX, à travers des contrats d'objectifs et de moyens entre AMU et ses partenaires principaux (CNRS, Inserm, CEA, IRD) dans le cadre du « contrat pluriannuel ».

3. ENGAGEMENTS ET INDICATEURS

La dotation en réduction d'A*MIDEX se traduit par des ajustements des indicateurs proposés dans le dossier de soumission initiale. A*MIDEX s'engage à mener des actions volontaristes afin de limiter la révision à la baisse (annexe 4) et s'efforcera de maintenir la plupart des indicateurs de performance au niveau quasi- initial, en intégrant le concours des Labex et des autres projets IA . Par ailleurs, AMU et ses partenaires veilleront aussi à ce que les apports « externes » soient maintenus autant que possible au niveau décrit dans le dossier de soumission.

4. PERIMETRE D'EXCELLENCE

Comme décrit dans le dossier soumis au jury international, notre « périmètre d'excellence » ou « péri dex » s'articule autour de nos meilleures potentialités (identifiées par notre Comité d'Orientation Stratégique dès 2006, fondées sur des plateformes et infrastructures scientifiques majeures, avec une production scientifique dont la qualité et la quantité ont augmenté ces dernières années).

Ces forces sont regroupées dans cinq domaines identifiés comme incontournables en recherche et en formation, avec un péri dex centré initialement sur les Laboratoires d'excellence et les autres projets labellisés par les jurys internationaux des Investissements d'Avenir.

Compte-tenu des succès aux AAP IA, notamment à l'AAP Labex vague 2, (au total des 2 vagues : 11 Equipex, 22 Labex, 13 projets en Santé et Biotechnologie, 1 IHU, 1SATT, 5 Instituts Carnot, 1 IEED, 3 IDEFI, 1 AAP/CDC e-education) ce péri dex de départ comptera environ 1400 chercheurs et enseignants-chercheurs et représente 30% de notre total de chercheurs et d'enseignants-chercheurs. Ce péri dex recevra 60% de la dotation Idex tel que planifié dans le dossier. 40% des moyens restants devront être réservés aux projets portés par des équipes situées en dehors du péri dex initial. Tous les fonds créés par A*MIDEX pour atteindre ses objectifs seront attribués selon la même procédure d'appels à projets (AAP), ouverts à toutes les équipes du site (dans le péri dex et hors péri dex) et aussi hors site (attractivité de nouvelles équipes externes). Les projets sélectionnés seront intégrés ensuite dans le péri dex, contribuant ainsi à diffuser l'excellence sur tout le site (Cf. dossier de sélection A*MIDEX, section 5.2.3).

Les cinq axes thématiques prioritaires d'A*MIDEX sont l'énergie ; les sciences de l'environnement et de l'univers ; les sciences de la vie et de la santé ; les sciences et technologies avancées ; les sciences humaines et sociales. Ces cinq axes sont la base de la stratégie de développement interdisciplinaire d'A*MIDEX, qui se décline en différents objectifs (Cf. dossier de sélection A*MIDEX, section 5.3.1).

ANNEXE 2 PRESENTATION DES PROJETS LABEX

A fournir au plus tard 6 mois après la signature de la convention attributive d'aide

Méthode de comptabilisation des apports des différents partenaires :

• **Concernant les établissements d'enseignement supérieur :**

L'Université d'Aix-Marseille (AMU), l'école Centrale de Marseille (ECM) et l'Institut d'Etudes Politiques (IEP d'Aix-en-Provence) se sont engagés à soutenir tous les projets IA labellisés et portés par leurs unités de recherche, souvent communes et mixtes avec les organismes.

Sous réserve du maintien des dotations récurrentes de l'Etat dans le cadre de leurs contrats pluriannuels, leurs apports respectifs au projet A*MIDEX concernent la garantie pérenne des moyens récurrents de ces unités qui se déclinent en :

- Masse salariale des unités maintenue
- Dotation de fonctionnement et d'équipement des unités maintenue selon le contrat pluriannuel (2012-2017)

Par ailleurs ces établissements s'engagent à flécher, le cas échéant, des moyens supplémentaires nécessaires à la réalisation des projets IA où ils sont impliqués et qui correspondent à leurs priorités en recherche et en formation et ceci dans la limite de leurs possibilités.

En fonction de ces principes, nous avons réparti les ressources mobilisées des partenaires dans les tableaux 2 à 7 d'une manière globale en suivant la répartition moyenne constatée pour ces établissements lors de l'exécution des projets contractuels (65% pour les RH, 13% pour l'investissement et 22% pour le fonctionnement)

• **Concernant les organismes de recherche et l'AP-HM :**

- Le CNRS, organisme de recherche pluridisciplinaire, a fait du site d'Aix-Marseille un lieu où son implantation est l'une des plus fortes de France. Toutes les unités mixtes d'AMU et du CNRS sont classées A/A+. Les choix des priorités thématiques du site (d'AMU, d'A*MIDEX et des partenaires) recouvrent les priorités du CNRS. L'engagement du CNRS concerne toutes ses unités mixtes avec AMU, ainsi que ses unités propres et porte sur le maintien des masses salariales et des moyens récurrents selon les termes du contrat pluriannuel (2012-2017). Il concerne aussi tout l'apport humain, financier, technique et logistique de nombreuses infrastructures et plateaux techniques communs avec AMU. Son engagement est également chiffré en tenant compte, pour partie, des dépenses d'administration et de gestion des unités mixtes, basées sur la moyenne des 4 dernières années. Le CNRS est impliqué dans la quasi-totalité des projets IA du site. La répartition de ses engagements est indiquée aussi dans les tableaux 2 à 7 d'une manière globale en suivant les mêmes règles de répartition moyenne des ressources mobilisées constatées pour la réalisation des projets contractuels d'un organisme public. (70% en RH, 15% en investissement, 15% en fonctionnement)
- L'Inserm, organisme de recherche spécialisé dans le domaine de la santé et des sciences de la vie, partage avec AMU un ensemble conséquent d'unités mixtes de ce domaine. Son engagement porte sur le maintien des masses salariales et des moyens récurrents de ces unités mixtes, selon les termes du Contrat pluriannuel 2012-2017. Il est aussi naturel que son engagement soit réparti suivant les règles d'un organisme public, mais dans les tableaux 2 à 7 nous avons axé cet engagement principalement sur les projets IA intéressant la santé et les sciences de la vie.

- L'IRD obéit à la même logique. Son engagement sera réparti dans les tableaux 2 à 7 essentiellement sur les projets concernant les Sciences de l'Environnement, Planète et Univers, ainsi que la Méditerranée dans sa globalité.
- Le CEA est impliqué dans des projets très spécifiques. La répartition de ses ressources mobilisées et engagées dans A*MIDEX seront réparties dans le domaine Energie (nucléaire et alternatives)
- L'AP-HM est impliquée dans les projets de la santé et très fortement dans le projet IHU où seront concentrés ses engagements financiers dans les tableaux 2 à 7 page suivante.

Budget prévisionnel A*MIDEX (dont Labex) de la première année 2012-2013 :

NB : il n'a pas été tenu compte dans ce tableau des ressources externes, qui seront fonction des demandes faites lors de cette première année.

Actions	Ressources en M€			Dépenses en M€			Total
	Idex	Labex	Partenaires	Investissement	Fonctionnement	RH	
Recherche	4,6	2,5	55,2	4	10,3	48	62,3
Formation	4,0	0,8	48,0	3,8	12	37	52,8
Impact socio-économique	3,5	1,0	42,0	6,5	3	37	46,5
Internationalisation	0,8	0,5	9,6	-	5,9	5	10,9
Politique de Ressources Humaines	3,2	3,0	16	-	19,7	2,5	22,2
Gouvernance & management	1	-	2,0	-	1	2	3
TOTAL	17,1	7,8	172,8	14,3	51,9	131,5	197,7

Tableau 2: Dotation obtenue en capital (en millions d'euros)

Dotation obtenue en capital	750 M€
Intérêts annuels générés par la dotation en capital (placée à un taux de 3.413%)	25,6 M€

Pour chaque action d'A*MIDEX (recherche, formation, impact socio-économique, internationalisation, politique de ressources humaines), les coûts intègrent également les coûts d'ingénierie et les frais d'environnement qui incombent à l'établissement porteur et à ses partenaires (cf. liste des coûts éligibles à la fin de cette annexe 3), à partir de la date du 1er mars 2012.

Tableau 3: Présentation des ressources et dépenses des actions du périmètre d'excellence d'A*MIDEX – total sur 4 ans (en millions d'euros)

60% de la dotation obtenue pour A*MIDEX sera concentrée sur le périmètre d'excellence.

Action	Ressources				Dépenses		
	Subvention Idex	Autres subventions IA	Contributions de tous les établissements partenaires de l'Idex basées sur leur budget	Ressources externes	Investissement incluant l'immobilier	Fonctionnement	RH
Recherche Fonds "Etoiles montantes" Fonds "Emergence & Innovation" Fond "Interdisciplinaire "	11,04		132,48	28,8	25,2	31,9	115,2
Formation Académie d'Excellence Fond AE	9,6		115,2	28,8	24,0	42,0	87,6
Impact socio-économique	8,4		100,8	22,2	24,0	17,4	90
Internationalisation	1,92		23,04	-	-	12,96	12

Politique de Ressources Humaines	7,7		38,4	-	-	40,1	6
Gouvernance & management	2,4		4,8	-	-	1,2	6
TOTAL pour le périmètre d'excellence (hors subventions Labex)	41,04		414,7	79,8	73,2	145,6	316,8

PROJETS LABEX	34,24		888,2	150	140	186,5	746
----------------------	-------	--	-------	-----	-----	-------	-----

TOTAL pour le périmètre d'excellence (incluant les subventions Labex)	75,28		1303	230	213,2	332,1	1062,8
--	-------	--	------	-----	-------	-------	--------

IHU		57	240	22	35	25	259
Infrastructures nationales		15	6	26	15	15	17
Equipex		19	6	12	15	6	16
Cohortes		1	2,5	-	-	1	2,5
Démonstrateur pré-industriel		12	2	2	8,5	3,5	4
TOTAL des autres subventions IA comprises dans le périmètre d'excellence		104	256,5	62	73,5	50,5	298,5

TOTAL pour le périmètre d'excellence incluant les Labex (Idex et autres subventions IA)	75,28	104	1559,5	292	286,7	382,6	1361,3
--	-------	-----	--------	-----	-------	-------	--------

Tableau 4: Présentation des ressources et dépenses des autres actions d'A*MIDEX – total sur 4 ans (en millions d'euros)

40% de la dotation obtenue pour A*MIDEX sera consacrée à des actions hors périmètre d'excellence.

Action	Ressources				Dépenses		
	Subvention Idex	Autres subventions IA	Contributions de tous les établissements partenaires de l'Idex basées sur leur budget	Ressources externes	Investissement incluant l'immobilier	Fonctionnement	RH
Recherche Fonds "Étoiles montantes" Fonds "Émergence & Innovation" Fond "Interdisciplinaire "	7,36		88,3	19,2	16,8	21,3	76,8
Formation Académie d'Excellence Fond AE	6,4		76,8	19,2	16	28	58,4
Impact socio-économique	5,6		67,2	14,8	16	11,6	60
Internationalisation	1,28		15,36	-	-	8,6	8
Politique de Ressources Humaines	5,12		25,6	-	-	26,7	4
Gouvernance & management	1,6		3,2	-	-	0,8	4
TOTAL Idex hors périmètre d'excellence	27,36		276,5	53,2	48,8	97	211,2

TOTAL Idex (périmètre d'excellence Tableau 3 + hors périmètre d'excellence Tableau 4)	102,6	104					
	206,6		1836	345	335,5	479,6	1572,5

TOTAL ressources et dépenses Idex	2387				2387		
--	------	--	--	--	------	--	--

Tableau 5: Budget total sur 4 ans – ressources et dépenses (en millions d’euros)

	Ressources mobilisées pour les actions d’A*MIDEX	Total des ressources des partenaires d’A*MIDEX
Financements des « Investissements d’Avenir » (A) & (B)		
Investissements d’Avenir : montant du financement obtenu pour A*MIDEX (A)	102,4	
Autres financements des Investissements d’Avenir qui pourraient affecter A*MIDEX (B)	104	

Contributions des établissements d’enseignement supérieur partenaires d’A*MIDEX (C)		
Aix-Marseille Université AMU	557,52	2440
Centrale Marseille ECM	12	69
Sciences Po Aix IEP	0,4	20,72
Total	569,92	

Contributions des organismes de recherche partenaires d’A*MIDEX (D)		
CNRS	782,28	839
Inserm	91,6	202
CEA	42,48	2100
IRD	13,6	41,16
Total	929,96	

Contributions des autres partenaires (E)		
AP-HM	336	
Total	336	

Contributions des collectivités locales (F)		
CR PACA	82,5	
CG13	28	
Mairie Marseille	24	
CPA	68	
Total	202,5	

Contributions du secteur privé (G)		
Sanofis/Aventis	4	
Innate-Pharma	2,4	
ST Microelectronics & Gemalto & Microelectronics Unions & autres...	18,6	
Total	25	

Autres contributions (H)		
Chaires des Fondations: PSA, Oxylane/DECATHLON	118	
Contrats partenariaux: ANR, Europe, entreprises...		
Total	118	

TOTAL (I)		
TOTAL Total des ressources mobilisées pour les actions d'A*MIDEX	2387	

Tableau 6 : Répartition des dépenses par nature – budget sur 4 ans (en millions d’euros)

	Financement obtenu pour A*MIDEX	Ressources mobilisées pour les actions d’A*MIDEX
RH (y compris personnel permanent)	61,4	1572,5
Investissement	15,4	335,5
Fonctionnement	25,6	479,6
Total	102,4	2387

Tableau 7 : Répartition des dépenses par destination – budget sur 4 ans (en millions d’euros)

	Ressources mobilisées pour les actions d’A*MIDEX	Ressources mobilisées pour A*MIDEX
Recherche Fonds “Etoiles montantes” Fonds “Emergence & Innovation” Fond “Interdisciplinaire “ Incluant les Labex	42,9	1038
Formation Académie d’Excellence Fond AE Incluant les Labex	19,5	363,2
Valorisation et relations avec la sphère économique Incluant les Labex	19	380
Internationalisation Incluant les Labex	5	95,2
Politique RH	12	76,8
Gouvernance & management	4	12
Autres (autres projets IA: IHU, Infrastructures, Equipex...)	0	422,5
Total	102,4	2387

IDEX - Frais de structure (annexe 3) Eligibilité des dépenses
--

Cette note présente des exemples de catégories de dépenses éligibles à l'imputation IDEX, compte tenu du règlement financier de l'action.

1. *Prise en charge des actions conduites spécifiquement pour l'Idex à compter de la signature de la convention IDEX*

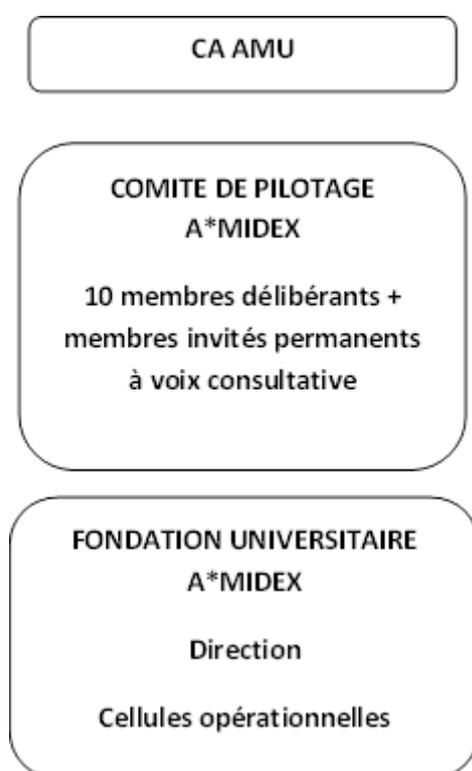
- 1.1 Les coûts d'ingénierie supportés par l'établissement pour le montage des dossiers et les frais occasionnés pour préparer et assurer le démarrage des projets entrant dans le champ de l'Idex ;
- 1.2 les coûts de prestations assurées par des tiers et les coûts internes de fonctionnement liés au suivi de la mise en œuvre des instruments et des projets de l'Idex et à leur évaluation (mise en place de la gouvernance, recueil des indicateurs, enquêtes et études) ;
- 1.3 les coûts des personnels statutaires affectés à la mise en œuvre de l'Idex, à son suivi, aux différents axes et instruments et aux projets qui en résultent, hors leur rémunération principale et les charges sociales associées ;
- 1.4 les coûts des personnels non permanents affectés à des tâches directement liées à la mise en œuvre et au suivi de la stratégie d'ensemble de l'Idex, des différents axes et instruments et des projets qui en résultent ;
- 1.5 les aménagements logistiques et immobiliers réalisés par l'établissement, ainsi que les équipements spécifiques, nécessaires à la conduite des projets, y compris ceux mis en œuvre dans le cadre des Labex, concernant la recherche, la formation et le transfert.

2. *Prise en charge des dépenses d'environnement nécessaires à la mise en œuvre de l'Idex, qu'il s'agisse de frais spécifiques ou de quotes-parts de charges communes :*

- 2.1 Les coûts supplémentaires liés à l'utilisation de bases de données et d'infrastructures logicielles ;
- 2.2 les quotes-parts d'usage d'infrastructures matérielles et de plates-formes techniques faisant l'objet, lorsque le système de gestion financière le permet, de facturations internes, aux coûts complets, comprenant le fonctionnement, la maintenance et le remplacement à nouveau ;
- 2.3 les frais de laboratoire et dépenses pédagogiques supplémentaires liés à l'Idex (fluides, petits matériels, consommables, services de bibliothèque et abonnements de documentation électronique, réseaux et environnements numériques,...) ;
- 2.4 les coûts de communication et publication ;
- 2.5 la contribution aux frais de propriété intellectuelle et de valorisation.

1) Objectifs en termes d'organisation et de gouvernance à 4 et 10 ans

Un projet innovant et transformant comme A*MIDEX n'est réalisable qu'à condition de mettre en place une organisation exemplaire et un fonctionnement en mode projet, dans le cadre d'une gouvernance à la fois innovante et cohérente par rapport à l'existant. Il s'agit de faire en sorte qu'organisation et gouvernance soient des outils au service du projet, voire des exemples qui ouvrent des voies nouvelles en termes d'organisation générale. C'est la raison pour laquelle, afin de mettre en œuvre A*MIDEX, compte tenu de la fusion et du rôle stratégique d'Aix-Marseille Université (AMU), porteur du projet A*MIDEX et acteur central des Investissements d'Avenir sur le site d'Aix-Marseille, il a été décidé de mettre en place une gouvernance partenariale au sein d'AMU, qui s'appuiera sur une organisation pilote, en phase avec les ambitions d'A*MIDEX.



Ainsi, un Comité de Pilotage, instance stratégique d'A*MIDEX, regroupera tous les partenaires fondateurs. Composé de 10 membres délibérants (3 représentants d'AMU : Président, VP délégué à A*MIDEX et Directeur d'A*MIDEX, et 7 représentants des partenaires : CNRS, Inserm, CEA, IRD, AP-HM, Sciences Po Aix et ECM), il sera chargé de définir le programme annuel d'A*MIDEX et de superviser sa mise en œuvre. Les grandes orientations du programme seront validées par le Conseil d'Administration d'AMU. Le Comité de Pilotage interagira également avec le Conseil Scientifique et le Conseil des Etudes d'AMU, et s'appuiera sur ses instances consultatives : Directoire de la Recherche, Directoire de la Formation, Comité de Prospective Stratégique.

La mise en œuvre opérationnelle d'A*MIDEX sera réalisée au travers d'une fondation universitaire dédiée. Elle gèrera et assurera la traçabilité des fonds obtenus pour A*MIDEX, tout en veillant à en lever de nouveaux. Les partenaires du Comité de Pilotage y seront représentés au sein du Conseil de Gestion. Présidée par le VP délégué à A*MIDEX, elle rassemblera la Direction A*MIDEX et les cellules opérationnelles chargées de la mise en œuvre du projet, en lien avec les directions centrales de l'université.

Cette organisation permettra de répondre à cinq critères essentiels :

- ✓ Légitimité: le programme annuel d'A*MIDEX et ses décisions stratégiques seront validées par le CA d'AMU, de même que les dépenses importantes² de la Fondation
- ✓ Cohérence: c'est le Président d'AMU qui préside le Comité de Pilotage A*MIDEX
- ✓ Responsabilité: un VP délégué exclusivement dédié au pilotage d'A*MIDEX
- ✓ Représentativité: avec 10 membres délibérants dans le Comité de Pilotage, également représentés au sein du Conseil de Gestion de la Fondation
- ✓ Lisibilité et efficacité: une Fondation Universitaire dédiée comme structure opérationnelle d'A*MIDEX

Dans 4 ans, le mandat du Président d'AMU élu en janvier dernier arrivera à son terme. L'objectif à cette date est de disposer – à l'issue de deux premières années d'expérimentation qui permettront de retenir les procédures les plus efficaces - d'une organisation A*MIDEX stable et fonctionnelle, basée sur les instances ci-dessus, parfaitement intégrée à AMU. L'université aura elle-même évolué avec la mise en place progressive de son organisation-cible, achevée à cette date. Cette mise en place doit être gérée par une « équipe-projet » d'AMU, qui assistera les instances d'A*MIDEX sur les aspects de transformation et les questions organisationnelles. Il importe d'être vigilant car l'organisation d'A*MIDEX est une question d'autant plus stratégique que son efficacité conditionne l'atteinte des objectifs du projet.

Dans 10 ans, l'organisation d'A*MIDEX aura été un succès si, outre l'atteinte des objectifs du projet en termes de recherche, de formation, etc... un certain nombre de pratiques de gouvernance et de gestion expérimentées en son sein sont ensuite appliquées dans AMU. Par exemple, la politique des talents, le financement au travers d'appels à projets, l'approche intégrée de l'international... ont vocation à être généralisées à toute l'université, si l'expérience au sein d'A*MIDEX montre qu'elles sont pertinentes et fructueuses.

Ci-après le planning proposé dans notre dossier de soumission, qui sera respecté avec comme point T0 la date de signature de la convention attributive d'aide.

² Les dépenses supérieures à 500 000 € ou à 1 000 000 € pour les opérations pluriannuelles ne sont exécutoires qu'après approbation du CA.

Actions A*MIDEX		2012				2013				2014				2015				2016				
		T1	T2	T3	T4																	
Axe de travail 1: Pilotage et développement	Mise en place des instances de gouvernance																					
	Elaboration et mise en place des procédures de management																					
	Elaboration et mise en place des procédures de suivi et d'évaluation																					
Axe de travail 2: Fonds recherche et transfert	Conception des appels à projets et des procédures de sélection																					
	Soumission des candidatures et sélection des projets																					
	Suivi des projets																					
	Mise en place de la Maison de l'Innovation et de la Technologie																					
Axe de travail 3: Académie d'Excellence	Mise en place de la structure et des services de l'Académie, définition de sa charte																					
	Labellisation de 28 premiers cursus																					
	Procédure de sélection annuelle des récipiendaires des bourses de l'Académie																					
Axe de travail 4: Politique RH	Recrutement du personnel de la Fondation A*MIDEX																					
	Conception des procédures de recrutement des chercheurs et enseignants																					
	Appels à candidatures																					
	Mise en place de la politique des talents																					
	Elaboration et mise en place des procédures de suivi et d'évaluation																					

2) Trajectoire, jalons et cibles d'A*MIDEX à 4 et 10 ans

A. Recherche

A 10 ans, l'ambition scientifique d'A*MIDEX se traduira par la progression d'AMU dans les classements internationaux. Pour ce faire, A*MIDEX fonctionnera comme un accélérateur pour Aix-Marseille Université, afin de lui permettre, en développant son potentiel réparti en cinq axes, d'intégrer dans les 10 prochaines années le top 20 des universités européennes (classement de Leiden) et le top 100 des universités mondiales (classement de Shanghai). L'Université de Manchester, qui s'est appuyée sur sa fusion en 2004 et sur une stratégie ciblée en matière de recherche pour gagner une cinquantaine de places dans le classement de Shanghai, peut être considérée à cet égard comme un modèle pour AMU et A*MIDEX : une progression similaire serait un indicateur de succès.

A 4 ans, une première progression dans les classements internationaux et la croissance d'un certain nombre d'indicateurs de productivité et de rayonnement de notre recherche devraient être constatées. Ces progrès seront conditionnés par la mise en œuvre rapide du projet A*MIDEX (organisation et lancement des appels à projets des fonds « recherche »), par la poursuite de la structuration de notre potentiel de recherche et par l'optimisation des infrastructures et plateformes de recherche régionales.

B. Formation

En termes de formation, l'objectif est d'attirer durablement les meilleurs étudiants locaux, nationaux et internationaux, en leur proposant une offre visible et adaptée, optimisant l'omnidisciplinarité d'Aix-Marseille Université, via le nouveau concept d'Académie d'Excellence. Un modèle pour cette dernière est l'école de recherche de Dahlem, à la Freie Universität de Berlin (bien qu'à la différence de l'Académie d'Excellence, l'école de Dahlem ne regroupe que des doctorants).

C'est essentiellement au travers du succès de la mise en œuvre de notre Académie d'Excellence, de sa réputation, de son internationalisation, de son attractivité et du devenir de ses étudiants que nous mesurerons l'atteinte de nos objectifs en formation à 4 et 10 ans. Plus largement, il s'agira de mesurer l'effet d'entraînement (ou impact) exercé par l'Académie d'Excellence sur la qualité des autres diplômés et sur leur internationalisation.

C. Impact socio-économique

A*MIDEX vise à soutenir la recherche partenariale et les partenariats public-privé, et à renforcer la valorisation des résultats de la recherche et les transferts de technologies, afin de développer l'utilité socio-économique d'Aix-Marseille Université. Pour ce faire, différents outils seront mobilisés, parmi lesquels la SATT PACA-Corse, l'IHU Méditerranée Infection, le démonstrateur CIMTECH, les Instituts Carnot, mais aussi un fonds de transfert dédié aux projets de recherche public-privé et la création d'une Maison de l'Innovation et de la Technologie (HIT) autour de la sécurité numérique, avec les industriels de ce secteur.

A 4 ans, le fonds de transfert, la HIT et la SATT auront profondément transformé et renforcé les collaborations public-privé et les transferts de technologie d'AMU. Ces relations avec le secteur privé seront approfondies à 10 ans, à tous les niveaux, avec des bénéfices attendus en termes de contrats

industriels, d'insertion professionnelle, de formation continue, de brevets et licences, de création d'entreprises et d'emplois directement ou indirectement liés aux résultats d'une recherche dont les retombées économiques et sociétales sera valorisées, au bénéfice d'AMU et de l'ensemble du site.

D. Rayonnement international

A l'international, A*MIDEX mettra en œuvre une stratégie ciblant deux objectifs : un renforcement de son leadership en Méditerranée et l'approfondissement des partenariats entre Aix-Marseille Université et certaines des meilleures universités du monde (top 100 de Shanghai).

A 4 ans, AMU devra être mieux positionnée à l'international (en ayant concrétisé des projets de collaboration avec les meilleurs établissements, par exemple le MIT, Harvard ou l'université de Munich) et avoir confirmé son leadership en Méditerranée.

A 10 ans, la cible est d'avoir progressé dans tous les classements internationaux, y compris dans les enquêtes de renommée auprès des chercheurs et des étudiants. Dans l'aire méditerranéenne, il s'agira de faire d'Aix-Marseille Université un pôle d'attraction et de rayonnement majeur, avec une démultiplication des échanges dans nos axes thématiques prioritaires. A l'horizon 2022, AMU sera la capitale des savoirs du Sud de l'Europe, dépassant les deux universités euro-méditerranéennes qui sont actuellement à un niveau équivalent à celui d'AMU dans le classement de Shanghai, à savoir celles de Rome 1 (La Sapienza) et Pise. L'objectif serait d'atteindre un niveau scientifique équivalent à celui de Jérusalem, avec un rayonnement et une attractivité plus forte en raison du positionnement géopolitique d'Aix-Marseille.

E. Ressources humaines

La politique de ressources humaines sous-tend le succès des autres axes de développement d'A*MIDEX. Afin d'attirer les meilleurs chercheurs et enseignants et d'accroître notre compétitivité sur la scène internationale, A*MIDEX développera une politique de recrutement et de valorisation des talents particulièrement ambitieuse : procédures compétitives internationales pour recruter de nouveaux personnels sur contrat, « packages » et chaires d'excellence, bonus pour favoriser les initiatives innovantes en recherche et formation, bourses spécifiques de mobilité entrante et sortante. Le fonds « étoiles montantes » contribuera à ce dispositif d'attractivité et de valorisation des meilleurs potentiels.

Après une période d'expérimentation les 4 premières années, l'objectif à 10 ans est de faire d'A*MIDEX un outil permettant d'améliorer en continu la qualité des ressources humaines d'AMU. A*MIDEX permettra de tester de nouvelles pratiques afin de mettre en place progressivement au sein d'AMU une politique des talents, permettant d'offrir le meilleur aux très hauts potentiels, avec une proactivité et une exigence croissante en termes de recrutement, de nombreuses possibilités (mobilité, formation) pour les personnels du site et une politique incitative de valorisation des meilleures initiatives.

F. Labex

Les Labex, soumis aux appels à projets après une sélection par le Comité (alors interuniversitaire) de suivi et de coordination des Investissements d'Avenir mis en place sur notre site dès 2010, concourent à la réalisation des objectifs d'A*MIDEX. Ils ont proposé des programmes ambitieux en

termes de recherche, de formation et d'impact socio-économique dans les axes thématiques prioritaires de l'Idex. Chaque axe repose sur 1 à 3 Labex de site, en plus des autres projets IA qui viennent également contribuer à cette dynamique d'ensemble. Il s'agira donc de faciliter la mise en œuvre et de suivre l'atteinte des résultats de ces 10 Labex à 4 ans et 10 ans, afin de les compléter et d'amplifier leur impact dans le cadre des politiques spécifiques conduites par A*MIDEX.

3) Procédures clés de gestion du Projet

Le projet A*MIDEX sera mis en œuvre et géré via une fondation universitaire dédiée, avec une enveloppe isolée et une ligne spécifique dans le progiciel de gestion intégré SIFAC (Système d'Information Financier Analytique et Comptable). Une comptabilité distincte sera mise en place. Les procédures devant être conçues au service du projet et l'architecture de SIFAC étant personnalisable, une structure budgétaire spécifique sera élaborée, en adéquation avec les objectifs d'A*MIDEX et en lien avec l'organisation opérationnelle: gestion des grands postes de dépenses par centre financier (recherche, formation...), gestion par projet (Labex, fonds), suivi des dépenses transversales par centres de coûts analytiques (international, ressources humaines...).

4) Tableau de bord des indicateurs de suivi du Projet à 4 et 10 ans

Nous avons sélectionné ci-après une série d'indicateurs-clés permettant de mesurer la progression du projet dans ses différents objectifs. Certains, notamment les indicateurs de réalisation et de résultat directement liés aux projets financés, ont été revus à la baisse, proportionnellement à la diminution des fonds d'A*MIDEX.

Ces indicateurs feront l'objet d'une documentation approfondie et d'un suivi annuel. Ils permettront de disposer d'une vision aussi précise que possible de la trajectoire et de l'impact d'A*MIDEX.

Recherche				
Indicateurs: de réalisation (Réa), de résultat (Rés), d'impact (Imp)	TO	Rappel : cibles dossier de soumission	T + 4ans	T + 10ans
Réa : nombre de projets de recherche/lauréats financés par les 3 fonds	NA	T+4 : 30 T+10 : 75	16	40
Rés : financements supplémentaires accordés dans le peridex	NA	T+4 : 20 M€ T+10 : 50 M€	8 M€	20 M€
Rés : nombre de publications annuelles liées à des travaux financés par A*MIDEX	NA	-	700	1400
Imp : volume annuel de contrats ANR et PCRD	28 M€ (2010)	T+4 : +20% T+10 : +50%	+16%	+40%
Imp : nombre de publications annuelles dans les 5 axes prioritaires	3323 (2009)	T+4 : +20% T+10 : +40%	+ 16%	+40%
Imp : proportion de publications AMU dans les 10% plus citées au niveau international (Source : OST)	15,3% (2008)	T+4 : 18% T+10 : 23%	17%	23%
Formation				
Réa : nombre de programmes de formation labellisés dans l'Académie d'Excellence	NA	T+4 : 28 T+10 : 40	28	40
Réa : taux de sélectivité à l'entrée des formations labellisées dans l'Académie d'Excellence	NA	T+4 : 30% T+10 : 20%	30%	20%
Réa : taux de sélectivité pour l'octroi des bourses aux étudiants de niveaux L et M labellisés dans l'Académie d'Excellence	NA	T+4 : 10% T+10 : 8%	10%	8%

Réa : taux de sélectivité pour l'octroi des bourses aux doctorants	NA	T+4 : 5% T+10 : 4%	5%	4%
Rés : part d'étudiants internationaux dans l'Académie d'Excellence (niveaux L et M)	NA	T+4 : 35% T+10 : 50%	30%	50%
Rés : insertion professionnelle des étudiants de l'Académie d'Excellence	NA	Etude qualitative	Etude qualitative	Etude qualitative
Imp : nombre moyen d'étudiants AMU par an dans les programmes Erasmus Mundus	75	T+4 : +30% T+10 : +60%	+25%	+60%
Impact socio-économique				
Réa : nombre de projets collaboratifs financés par le fonds de transfert et la Maison de l'Innovation et de la Technologie	NA	T+4 : 30 T+10 : 75	20	50
Rés : nombre de nouveaux partenaires économiques dans des axes peu développés à ce jour (diversification des partenariats)	NA	-	10	30
Imp : volume annuel de contrats industriels	18 M€ (2010)	T+4 : +15% T+10 : +50%	+15%	+50%
Imp : chiffre d'affaires annuel des prestations de formation professionnelle continue	2 M€ (2011)	T+4 : +100% T+10 : +300%	+100%	+300%
Imp : revenus des licences (périmètre SATT)	400 k€ (2010)	T+4 : 800 k€ T+10 : 12 M€	800 k€	12 M€
Imp : nombre total de start-up créées (périmètre SATT)	5 (2010)	T+4 : 12 T+10 : 72	12	72
Rayonnement international				
Réa : nombre de projets financés par le fonds international	NA	T+4 : 6 T+10 : 15	4	10
Rés : nombre de nouvelles conventions avec les universités ciblées (Méditerranée et international)	NA	-	6	18
Rés : mobilité entrante et sortante des étudiants, professeurs et chercheurs entre AMU et les universités ciblées	A mesurer	T+4 : +30% T+10 : +50%	+25%	+40%
Rés : mobilité entrante et sortante des étudiants, professeurs et chercheurs entre AMU et les universités et organismes en Méditerranée (UPM, Tethys, MISTRALS et autres réseaux)	A mesurer	T+4 : +10% T+10 : +40%	+8%	+30%
Imp : proportion de co-publications avec des partenaires internationaux (hors SHS – Source : OST)	43,7% (2009)	T+4 : 50% T+10 : 60%	48%	50%
Organisation et gouvernance				
Réa : nombre de réunions du Comité de Pilotage	NA	-	24	60
Rés : cofinancements obtenus pour A*MIDEX	NA	T+4 : 800 M€ T+10 : 2 Md€	700 M€	1.5 Md€
Imp : étude de l'impact des nouvelles pratiques d'organisation et de gestion d'A*MIDEX sur AMU	NA	Etude qualitative	Etude qualitative	Etude qualitative
Imp : étude de l'impact des projets de Labex sur les unités de recherche participantes	NA	Etude qualitative	étude qualitative	étude qualitative
Ressources humaines				
Réa : mise en place des chaires	NA	T+4 : 20 T+10 : 50	20	50
Rés : nombre de bourses ERC junior obtenues par un lauréat du fonds « étoiles montantes »	NA	-	2	5
Imp : nombre de bourses ERC junior obtenues sur le site	7 (2008-2010)	T+4 : +40% T+10 : +100%	+30%	+60%
Imp : nombre d'enseignants-chercheurs étrangers à AMU	142	T+4 : +16% T+10 : +40%	+16%	+40%

ANNEXE 5 : ARTICULATION ENTRE A*MIDEX ET LES AUTRES PROJETS LAURÉATS DES INVESTISSEMENTS D'AVENIR

1. Rappels : modus operandi et objectifs d'A*MIDEX

L'articulation des projets Investissements d'Avenir a été une préoccupation d'A*MIDEX dès la mise en place du programme et des réponses aux appels. L'ensemble des acteurs majeurs du site d'Aix-Marseille se sont impliqués et ont agi en coordination. Un comité (alors interuniversitaire) a discuté et labellisé (ou non) les projets. Les critères d'éligibilité ont été la cohérence avec les thématiques et les objectifs d'A*MIDEX, rappelés dans le projet et les annexes précédentes.

2. L'ensemble des projets à coordonner

Les lauréats à articuler par A*MIDEX sur le site sont au nombre de 16, auxquels s'ajoutent 39 projets en réseau, un IHU et une SATT. A ces 57 programmes, il faudra ajouter les lauréats aux appels gérés par d'autres opérateurs que l'ANR (CDC, ANRU... cf. infra tableau synoptique).

Une articulation optimale doit aussi veiller à l'articulation des programmes Investissements d'Avenir avec la politique globale de recherche et de formation d'AMU, vis à vis de laquelle A*MIDEX est conçu comme un dynamiseur.

3. Les outils d'articulation pour la cohérence

L'articulation doit considérer deux champs : celui des missions fondamentales (recherche, formation) et celui des moyens (humains et matériels). Elle doit porter sur l'ensemble des politiques institutionnelles (partenaires), publiques (collectivités) et assurer :

3.1. La cohérence scientifique

A*MIDEX aura la responsabilité directe du suivi des Labex. Une synthèse annuelle des actions menées en leur sein sera partie intégrante du rapport annuel d'activité d'A*MIDEX. Leur contribution à l'atteinte des objectifs (notamment à la réalisation des indicateurs cibles présentés à l'annexe 4) sera identifiée.

Pour les autres programmes, une mise en perspective sera produite chaque année à partir des rapports annuels de chaque programme.

L'articulation doit aussi être prospective. C'est à cette fin qu'il a été prévu de mobiliser les structures d'aide au pilotage d'AMU : directoire de la recherche, directoire de la formation, comité stratégique. A*MIDEX agira aussi en coordination avec le conseil scientifique et le conseil des études et de la vie universitaire d'AMU.

Une réunion annuelle des gouvernances des différents projets lauréats avec la Fondation A*MIDEX, aura pour objectif de discuter un "rapport de cohérence".

Une réunion annuelle des différents lauréats dans chacun des axes thématiques lors d'un colloque ouvert sera organisée. Elle veillera notamment à la valorisation des transversalités (méditerranée, RUE d'Aix-Marseille,...).

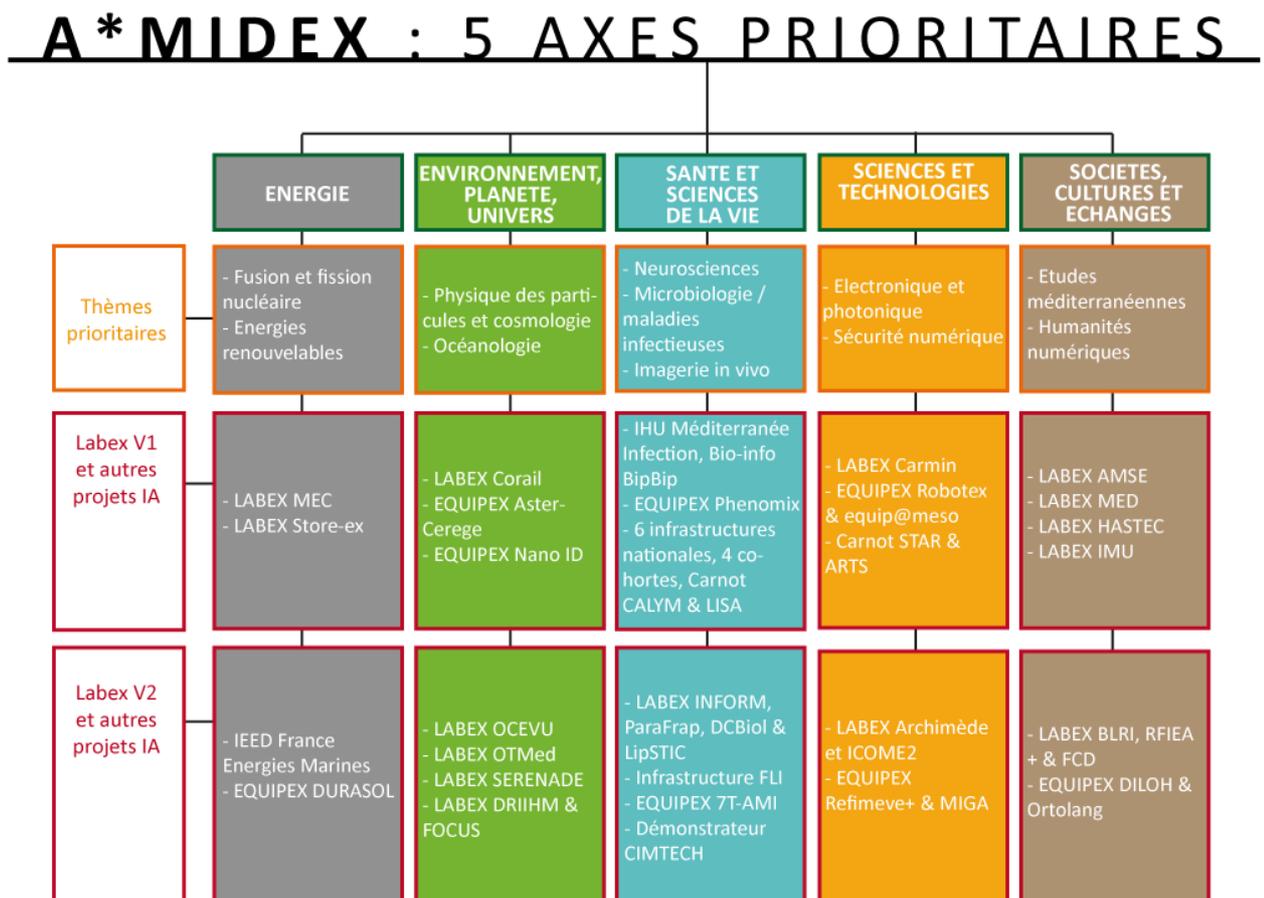
3.2. La cohérence managériale

A*MIDEX articulera ses actions propres avec celles des Labex placés sous son contrôle, tant en matière de ressources humaines que de plateformes techniques. A*MIDEX veillera également à articuler les actions de valorisation des Labex et des autres projets « Investissements d'avenir » listés dans la présente annexe avec les prestations proposées par la SATT PACA Corse.

A cet égard, il visera à avoir une vision de la politique globale du site en matière de ressources humaines et de plateformes. C'est évidemment en lien étroit avec, d'une part l'administration d'AMU, d'autre part le conseil scientifique d'AMU, que cet objectif pourra être atteint.

Le rapport annuel d'A*MIDEX devant le conseil d'administration d'AMU comportera une section "cohérence de site".

4. Tableau synoptique des projets sélectionnés dans le cadre du PIA pour AMU (vagues 1 & 2)



1) Projets coordonnés par AMU/ par des unités de recherche d'AMU

Appel à projets	Acronyme du projet	Champ disciplinaire (SIMI, SVSE, SHS) ³	Coordinateur
Idex V2	A*MIDEX	NA	CAVERNI
Labex V1	MEC	SIMI	POCHEAU
Labex V1	AMSE	SHS	STAHN
Labex V1	LabexMed	SHS	MARIN
Labex V2	OTMed	SVSE	GUIOT
Labex V2	OCEVU	SVSE	KAJFASZ
Labex V2	INFORM	SVSE	LECUIT
Labex V2	SERENADE	SIMI	BOTTERO
Labex V2	BLRI	SHS	BLACHE
Labex V2	Archimede	SIMI	LOS
Labex V2	ICoME ²	SIMI	PELLENQ
Equipex V1	ASTER CEREGE	SVSE	BARD
Equipex V1	Phenomix	SVSE	MALISSEN
Equipex V2	7T-AMI	SVSE	COZZONE
Equipex V2	DILOH	SHS	DACOS
IHU	Méditerranée Infection	SVSE	RAOULT
SATT	SATT PACA Corse	NA	FRENEAUX
Carnot 2	STAR	NA	BOUCHAKOUR
Démonstrateurs V2	CIMTECH	SVSE	VIVIER

2) Projets coordonnés par d'autres partenaires, auxquels participent des équipes d'AMU

Appel à projets	Acronyme du projet	Champ disciplinaire	Etablissement coordinateur
Labex V1	STORE-EX	SIMI	CNRS
Labex V1	CORAIL	SVSE	EPHE - PNMU
Labex V1	HASTECH	SHS	EPHE - PNMU
Labex V1	IMU	SHS	Lyon - Saint Etienne
Labex V1	CARMIN	SIMI	UPMC Paris 6
Labex V2	DRIIHM	SVSE	CNRS
Labex V2	ParaFrap	SVSE	CNRS

³ SIMI : Sciences de l'information, de la matière et de l'ingénierie
 SVSE : Sciences de la vie, de la santé et des écosystèmes
 SHS : Sciences humaines et sociales

Labex V2	DCBiol	SVSE	Institut Curie - PSL*
Labex V2	RFIEA+	SHS	RFIEA
Labex V2	LipSTIC	SVSE	PRES Bourgogne Franche Comté
Labex V2	FOCUS	SVSE	PRES Université de Grenoble
Labex V2	FCD	SHS	Institut Louis Bachelier
Equipex V1	Equip@Meso	SIMI	GENCI
Equipex V1	NanoID	SIMI	CEA
Equipex V1	ROBOTEX	SIMI	CNRS
Equipex V2	REFIMEVE+	SIMI	Université Paris 13
Equipex V2	MIGA	SIMI	Institut d'Optique
Equipex V2	DURASOL	SIMI	CEA
Equipex V2	ORTOLANG	SHS	Université de Lorraine
Bio Informatique V1	BIP BIP	SVSE	Institut Pasteur
Cohorte	CRYOSTEM	SVSE	SFGM-TC
Cohorte	HOPE-EPI	SVSE	Inserm
Cohorte	OFSEP	SVSE	Université Lyon 1
Cohorte	RADICO	SVSE	Inserm
Infrastructure V1	Phenomin	SVSE	CNRS
Infrastructure V1	BioBanques	SVSE	Inserm
Infrastructure V1	F-CRIN	SVSE	Inserm
Infrastructure V1	France BiImaging	SVSE	CNRS
Infrastructure V1	FRISBI	SVSE	CNRS
Infrastructure V1	France Génomique	SVSE	CEA
Infrastructure V2	France Life Imaging	SVSE	CEA
Carnot 2	ARTS	NA	Arts et Métiers Paris Tech
Carnot 2	LISA	NA	ITERG, IMBL, PRES Université de Bordeaux
Carnot 2	CALYM	NA	GELA - GELARC
E-education (CDC)	SUP E-educ	NA	Anyware Services
IEED	France Energies Marines	SIMI	IFREMER
IDEFI	AVOSTTI	NA	Université de Nantes
IDEFI	CMI-FIGURE	NA	Université de Poitiers
IDEFI	FINMINA	NA	CNFM PACA

Légende:

En gris les projets PIA qui émergent sur l'axe 1 d'A*MIDEX

En vert l'axe 2

En bleu l'axe 3

En jaune l'axe 4

En marron l'axe 5

En rose les projets « autres » (Idex, SATT, IDEFI, CDC)